

GROWING

Together

POLITIQUE
ACHATS RESPONSABLES

GROUPE ROULLIER

p.4

● 01

Les fondamentaux
de la démarche RSE Groupe

02 ●

p.6

Un référentiel international

ODD : Les Objectifs
de Développement Durable

p.8

● 03

Les objectifs
de notre Politique Achats Responsables

04 ●

p.10

Nos engagements
en matière de développement
durable et d'achats responsables

p.20

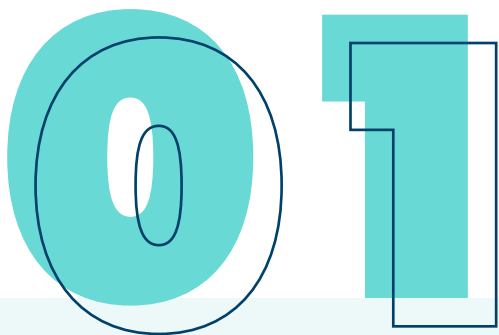
● 05

Notre code de conduite
vis-à-vis de nos fournisseurs

06 ●

p.22

Notre procédure
d'achats durables



LES FONDAMENTAUX

de la démarche RSE Groupe

Groupe familial indépendant, le Groupe Roullier est un acteur international engagé depuis plus de 60 ans.

Nos 8 activités développent des solutions durables, à haute valeur ajoutée,
au service d'une ambition commune : «**Growing Together**».

Animés par la passion de nos 8 500 collaborateurs, nous osons la différence sur chacun de nos marchés ;
Agroalimentaire et Nutrition-Santé, Nutrition Végétale, Nutrition Animale, Solutions industrielles, Algologie
et Energies Renouvelables ; tout au long de la chaîne de valeur, au bénéfice d'une croissance responsable.

Cela implique de prendre en compte nos responsabilités vis-à-vis de l'ensemble de nos fournisseurs, afin de construire des partenariats durables, nous permettant de proposer des produits respectueux de l'environnement et de nos clients.

- Nous avons structuré notre **démarche RSE Groupe** autour de 3 axes majeurs :
 - Accompagner les mutations du monde agricole vers une agriculture durable et performante,
 - Contribuer au développement des collaborateurs et des partenaires,
 - Agir en faveur du territoire et aux côtés des clients.
- Nous avons également formalisé l'ensemble de nos règles de comportement et de transparence dans un **Code Éthique & Conformité Groupe**. Ce code définit les règles de conduite, individuelles et collectives, qui doivent guider nos actes et inspirer nos choix pour faire vivre nos valeurs et engagements au quotidien.

Nos PRINCIPES reflètent ce que nous sommes et constituent le guide de nos comportements et de nos exigences de réciprocité vis-à-vis de nos partenaires.

RESPECT

Le Groupe Roullier est attaché au respect des droits fondamentaux des personnes et, avant toute chose, au respect mutuel entre ses collaborateurs. Convaincus que notre développement ne peut être durable que dans le respect des droits de chacun, nous veillons à l'application de ce principe au quotidien dans le cadre de nos pratiques professionnelles et agissons, à l'égard de nos clients, prospects, fournisseurs et sous-traitants avec respect, courtoisie et considération.

RESPONSABILITÉ

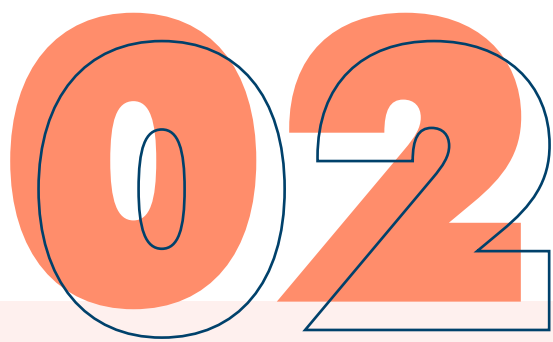
Le Groupe Roullier veille à agir, en toutes circonstances, en conformité avec les normes et réglementations en vigueur. Conscients de l'impact de nos activités, nous adoptons une démarche volontaire et responsable de sécurité à l'égard de l'ensemble de nos parties prenantes. Le Groupe Roullier agit également en faveur de la protection de l'environnement au moyen de programmes de minimisation de l'impact environnemental de ses activités, de ses produits et des moyens de transport utilisés.

INTÉGRITÉ

Nous agissons avec intégrité et probité, et en conformité avec les lois et règlements applicables. Nos collaborateurs sont les garants de ce principe dans le cadre des relations avec nos contreparties et veillent à maintenir dans le choix de nos partenaires un standard d'intégrité et d'objectivité. Nous répondons aux normes comptables et fiscales reconnues internationalement et avons hissé la prévention et la détection de toute forme de fraude et de corruption au rang de nos priorités.



Notre **Politique Achats Responsables** découle de nos valeurs, de notre **Code Éthique & Conformité** et de notre stratégie RSE Groupe. Elle a pour vocation d'être un cadre de référence commun pour nos équipes Achats et nos fournisseurs.



UN RÉFÉRENTIEL INTERNATIONAL

*ODD : Les Objectifs
de Développement Durable*

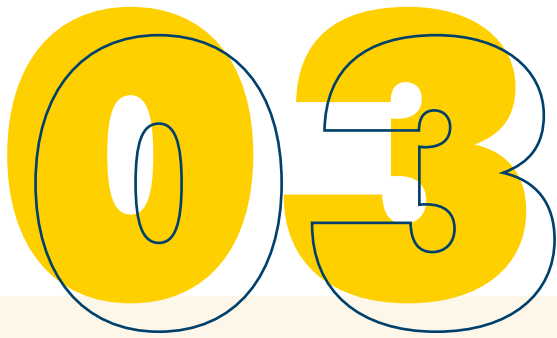


Nous avons choisi d'inscrire notre Politique Achats Responsables dans le cadre des ODD afin de privilégier un langage et un cadre d'action communs pour décrire nos engagements RSE, les partager avec nos parties prenantes et les emprendre dans une perspective plus large.

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) ont été adoptés par l'ONU en 2015 dans le cadre d'un programme appelé Agenda 2030. Ils sont un appel à agir pour promouvoir la prospérité, parvenir à un avenir meilleur et plus durable pour tous, tout en protégeant la planète.

En tant que référentiel international multi-acteurs, les ODD fournissent des lignes directrices macroéconomiques. Ils permettent aux entreprises de structurer leur démarche et d'appréhender le développement durable comme un levier d'innovation et de performance durable.





LES OBJECTIFS

de notre Politique Achats Responsables



La Politique Achats Responsables constitue
une brique essentielle de notre démarche RSE.

Elle témoigne de notre volonté d'intégrer les principes du développement durable
dans l'ensemble de nos métiers et de les promouvoir dans nos relations
avec nos partenaires.



**Notre Politique Achats Responsables vise
trois objectifs :**

- **Contribuer à la performance globale du Groupe et de ses filiales** en créant de la valeur durable et en assurant la disponibilité de nos produits au meilleur coût total.
- **Construire des relations équilibrées avec nos fournisseurs** et contribuer à la création de filières d'approvisionnement éthiques et responsables.
- **Développer des partenariats innovants avec nos fournisseurs** et accroître notre compétitivité.



NOS ENGAGEMENTS

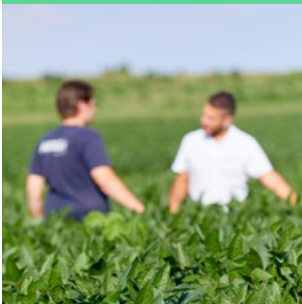
*en matière de développement durable
et d'achats responsables*

- p.12 ● 04.1 **Respecter** les droits humains
- p.13 ● 04.2 **Lutter** contre la fraude et la corruption
- p.14 ● 04.3 **Lutter** contre le changement climatique
- p.14 ● 04.4 **Prévenir** les pollutions
- p.15 ● 04.5 **Encourager** des pratiques loyales
en matière de commercialisation
et d'information
- p.16 ● 04.6 **Veiller** à la santé-sécurité
des consommateurs/utilisateurs
- p.17 ● 04.7 **Contribuer** à l'amélioration
des conditions de travail et à la santé-sécurité des
travailleurs
- p.18 ● 04.8 **Favoriser** et **inciter** à l'utilisation durable des
ressources
- p.19 ● 04.9 **Promouvoir**
la consommation responsable
- p.19 ● 04.10 **Travailler** avec les territoires
et les communautés locales

Dans un monde en transition, les enjeux de développement durable sont multiples. Nous avons choisi de cibler les axes les plus significatifs pour nos activités afin de réduire, de manière plus efficiente, nos impacts négatifs sur notre chaîne de valeur et à évoluer, avec nos partenaires, vers des solutions plus durables à impacts positifs.

Pour l'ensemble de nos achats nous veillerons à ce que les 10 engagements suivants soient respectés et mis en œuvre par nos acheteurs et nos fournisseurs.

Pour chaque engagement nous préciserons le contenu, les objectifs et/ou pratiques du Groupe et nos ambitions en matière d'achats responsables.

	RESPECTER LES DROITS HUMAINS		LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION
	LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE		PRÉVENIR LES POLLUTIONS
	ENCOURAGER DES PRATIQUES LOYALES EN MATIÈRE DE COMMERCIALISATION ET D'INFORMATION		VEILLER À LA SANTÉ- SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS/ UTILISATEURS
	CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET À LA SANTÉ-SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS		FAVORISER ET INCITER À L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES
	PROMOUVOIR LA CONSOMMATION RESPONSABLE		TRAVAILLER AVEC LES TERRITOIRES ET LES COMMUNAUTÉS LOCALES

04.1

RESPECTER LES DROITS HUMAINS

EXTRAIT

DU CODE ÉTHIQUE
& CONFORMITÉ
DU GROUPE ROULLIER

Respect des droits des personnes

L'Homme est au cœur du développement du Groupe Roullier. Respecter les normes relatives aux droits des individus et au droit du travail dans chacun des pays d'implantation est une priorité.

Respect des embargos et autres mesures de restrictions internationales

Le Groupe respecte les réglementations nationales et internationales qui organisent les échanges internationaux et donnent lieu à des embargos ou à des restrictions commerciales. Le Groupe Roullier a mis en place une procédure de contrôle et de validation des transactions avec les pays et les personnes concernés par des sanctions.

Les droits de l'Homme sont les droits fondamentaux auxquels tous les êtres humains ont droit. Deux grandes catégories coexistent, la première regroupe les droits civils et politique (droit à la liberté, l'égalité face à la loi, liberté d'expression...) tandis que la seconde rassemble les droits économiques, sociaux et culturels (droit au travail, égalité des chances, non discrimination, abolition du travail des enfants, droit au meilleur niveau de santé possible à l'éducation et à la sécurité...).

Pour les situations présentant un risque pour les droits de l'Homme, il est nécessaire d'analyser les impacts négatifs potentiels dans les chaînes d'approvisionnement. Il convient que la fonction achats soit particulièrement vigilante en cas de sourcing en biens ou services provenant de zones en conflit ou sujettes à une instabilité politique, usant de pratiques commerciales connues basées sur la corruption, avec une absence de droits civils ou de protection juridique, une pauvreté extrême et les zones où le travail des enfants est pratique courante.

Nos ambitions

pour l'ensemble de nos achats :

Respecter les normes relatives au droit des individus et au droit du travail dans nos approvisionnements. Appliquer nos règles de conformité et mettre en place une procédure de référencement stricte pour nos approvisionnements de matières premières.



LUTTER CONTRE LA FRAUDE ET LA CORRUPTION

04.2

Il existe plusieurs délits de corruption, punis par le code pénal français.

Le délit de corruption active est le fait de proposer ou d'offrir un avantage indu (argent, cadeaux, services, dons, etc.) à une personne afin qu'elle effectue ou s'abstienne d'effectuer un acte de sa fonction.

La corruption passive est le fait de solliciter ou d'accepter un tel avantage indu afin d'effectuer ou s'abstenir d'effectuer un acte de sa fonction.

La corruption peut être privée lorsque l'acte de corruption concerne des collaborateurs du secteur privé ; ou publique lorsque le pacte corruptif est passé avec un agent public.

En France, le trafic d'influence, la concussion, le favoritisme et le conflit d'intérêt par exemple, sont des délits connexes à la corruption.

Le Groupe Roullier a mis en place des outils afin de prévenir, détecter et gérer les risques de corruption et délits connexes afin de lutter contre les manquements à la probité.

Le Groupe Roullier a également mis en place des procédures afin de lutter contre d'autres types de fraudes (fraude fiscale, blanchiment d'argent, détournement de biens, recel, etc.).

Nos ambitions

pour l'ensemble de nos achats :

Afin d'appliquer strictement les normes d'éthique et de conformité applicables à l'ensemble des collaborateurs de notre Groupe, nous formons les acheteurs régulièrement. De plus, notre Groupe a mis en place une plateforme d'alerte interne pour recueillir tout signalement de pratique ou comportement non-conforme aux normes applicables.



EXTRAIT

DU CODE ÉTHIQUE
& CONFORMITÉ
DU GROUPE ROULLIER

Lutte contre la fraude, la corruption

Il est capital que les acteurs du monde économique intègrent l'impact négatif que peuvent avoir la fraude et la corruption sur le monde des affaires. C'est pour cela que le Groupe Roullier applique une politique de tolérance zéro en matière de fraude et de corruption.

04.3

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

PRATIQUES

DU GROUPE ROULLIER

Lutte contre le changement climatique :

Diminution du CO2 : solution Ecogaz pour la CAN, démarche LOOP pour Phosphea, biomasse comme première source d'énergie du Groupe, optimisation du process industriel pour Magna, développement des Enr (énergies renouvelables), bilan carbone volontaire à l'échelle du Groupe.

source : DPEF 2019 p.26 et 27



Le changement climatique affecte désormais, à différents niveaux, chaque pays et chaque continent. Les répercussions sont majeures pour les économies nationales et les communautés, et elles le seront encore plus demain. Ces bouleversements revêtent plusieurs formes : dérèglement saisonnier, perturbation et perte de cultures agricoles, hausse des températures moyennes et du niveau de la mer, disparition d'espèces et transformation des écosystèmes, etc.

La mise en œuvre de l'Accord de Paris est essentielle pour la réalisation des objectifs de développement durable et inclut une feuille de route pour les actions en faveur du climat qui réduira les émissions et renforcera la résilience au changement climatique.

Nos ambitions

pour l'ensemble de nos achats :

Atténuer, en collaboration avec nos fournisseurs, l'impact défavorable des changements climatiques dus aux émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre et se fixer pour but la neutralité en carbone.

PRÉVENIR LES POLLUTIONS

04.4

L'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement, consiste à entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en la matière et à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de notre écosystème naturel.

La prévention peut améliorer les performances environnementales de l'entreprise en empêchant la création d'une pollution telle que les émissions dans l'air, les rejets dans l'eau, les déchets et toutes autres formes identifiables de pollutions telles que le bruit, les odeurs, les vibrations, les émissions électromagnétiques, les rayonnements et la pollution virale ou bactérienne.

Nos ambitions

pour l'ensemble de nos achats :

Contribuer, en collaboration avec nos fournisseurs ou lors de leur sélection, à la réduction des pollutions.



PRATIQUES

DU GROUPE ROULLIER

Réduction des émissions de poussières pour TIMAC AGRO España (politique mise en oeuvre pour les usines du Groupe). Analyse ACV des fertilisants pour TIMAC AGRO Italia.

source : DPEF 2019 p.25 et 26



04.5

ENCOURAGER DES PRATIQUES LOYALES EN MATIÈRE DE COMMERCIALISATION ET D'INFORMATION



PRATIQUES DU GROUPE ROULLIER

La satisfaction client est un axe majeur de la politique qualité du Groupe. TIMAC AGRO déploie des forces commerciales de proximité, formées et spécialisées sur les produits et la fertilisation par territoire.

source : DPEF 2019 p.46

Une commercialisation responsable implique entre autres la fourniture d'informations relatives aux impacts sociaux, économiques et environnementaux pendant tout le cycle de vie et sur toute la chaîne de valeur. Le détail des produits et services offerts par les fournisseurs joue un rôle important dans les décisions d'achat car ces informations peuvent fournir les seules données facilement disponibles pour les clients /consommateurs.

Ceci suppose que les fournisseurs :

- Ne s'engagent dans aucune pratique trompeuse, fallacieuse, frauduleuse, déloyale, peu claire ou ambiguë, y compris l'omission d'informations cruciales.
- Consentent à partager les informations pertinentes de façon transparente, ce qui permet au client d'y accéder facilement et de faire des comparaisons, pour pouvoir faire un choix éclairé.
- Justifient les déclarations ou assertions en fournissant, à la demande, faits et informations sous-jacentes.
- Fournissent des informations claires et suffisantes concernant les prix, caractéristiques, termes, conditions, coûts, durée du contrat et délais d'annulation.

Nos ambitions

pour l'ensemble de nos achats :

Veiller à ce que nos fournisseurs nous communiquent des informations sur les principaux impacts sociaux, économiques et environnementaux de leurs produits ou services, pendant tout le cycle de vie et sur toute la chaîne de valeur.

04.6

VEILLER À LA SANTÉ-SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS/ UTILISATEURS



PRATIQUES DU GROUPE ROULLIER

Un process d'approbation des matières formalisé et renforcé grâce à l'outil RMES.

source : DPEF 2019 p.39

La protection de la santé et de la sécurité des consommateurs implique la fourniture de produits et services sûrs et ne présentant aucun risque inacceptable de dommage lorsqu'ils sont utilisés ou consommés dans le cadre de l'utilisation prévue ou d'un mauvais usage prévisible. Des instructions claires permettant une utilisation en toute sécurité, y compris l'assemblage et l'entretien, sont également un élément important de la protection de la santé et de la sécurité.

Nos ambitions

pour l'ensemble de nos achats :

S'assurer avec nos fournisseurs que les produits garantiront la santé et la sécurité des consommateurs/utilisateurs, y compris en évitant l'achat de biens ou services enfreignant les droits de propriété intellectuelle, lors de la consommation, de l'utilisation, du stockage, de la maintenance, de la réparation et du retour.

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET À LA SANTÉ-SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

04.7

Le domaine de la santé et de la sécurité au travail concerne la promotion et le maintien du degré le plus élevé de bien-être physique, mental et social des travailleurs ainsi que la prévention d'effets négatifs sur la santé liés aux conditions de travail. Il porte également sur la protection des travailleurs contre les risques pour la santé et sur l'adaptation de l'environnement de travail aux besoins physiologiques et psychologiques des travailleurs. Les questions de santé et de sécurité se posent du fait de dangers que font courir équipements, processus, pratiques et substances (chimiques, physiques et biologiques).

Nos ambitions

pour l'ensemble de nos achats :

S'assurer en lien avec nos fournisseurs que les conditions de travail, le bien-être, la santé et la sécurité de nos collaborateurs soient garantis.



EXTRAIT

DU CODE ETHIQUE &
CONFORMITÉ
DU GROUPE ROULLIER

Respect de la Santé, de la Sécurité des personnes et de l'Environnement

Toute activité industrielle et commerciale se traduit par la prise de décisions susceptibles d'entraîner des répercussions humaines, sociales et environnementales. Le Groupe Roullier s'engage à agir de façon responsable, à garantir des conditions de travail respectueuses de la santé et de la sécurité des personnes et à minimiser les incidences environnementales de ses activités.

04.8

PRATIQUES DU GROUPE ROULLIER

Nouvelle gamme de biostimulants intégrant le stress hydrique à l'horizon 2030
- Réflexion collaborative du CMI Roullier sur les matières premières de demain : intégration de matières recyclées dans les fertilisants
- Valorisation énergétique des bois déchets pour Weiss.

source : DPEF 2019 p.22, 23 et 25



FAVORISER ET INCITER À L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

L'utilisation durable des ressources passe par l'amélioration et l'utilisation responsable des principales sources énergétiques (ressources renouvelables telles que l'énergie solaire, éolienne, marémotrice et géothermique) pour promouvoir une plus grande sécurité énergétique; la conservation de l'eau, l'utilisation de l'eau et l'accès à l'eau (eau potable, réutilisation de l'eau), l'utilisation efficace des matières premières (réutilisation-recyclage, économie circulaire, approche cycle de vie) et la réduction des besoins en ressources pour les produits et services.

Nos ambitions

pour l'ensemble de nos achats :

Favoriser les initiatives environnementales plus vertueuses avec nos fournisseurs et autres parties prenantes dans les chaînes d'approvisionnement. Adopter le principe de précaution et encourager la responsabilité environnementale. Des approches d'éco-conception et d'économie circulaire seront à privilégier.

PROMOUVOIR LA CONSOMMATION RESPONSABLE

04.9

Stimuler la conception des produits et emballages pour qu'ils puissent être facilement utilisés, réutilisés, réparés ou recyclés et, si possible, proposer ou suggérer des services de recyclage et de mise au rebut. Fournir aux consommateurs des informations concernant les biens ou services, telles que le pays d'origine, l'efficacité énergétique (le cas échéant), le contenu ou les ingrédients, et des informations liées au bien-être des animaux. Se référer à des programmes d'étiquetage fiables et efficaces, afin de communiquer sur les aspects environnementaux positifs, les rendements énergétiques et autres caractéristiques bénéfiques d'un point de vue sociétal et environnemental des biens ou services.

Nos ambitions

pour l'ensemble de nos achats :

Sensibiliser les consommateurs à l'utilisation durable des produits et services et proposer des produits à moindre impact environnemental.



PRATIQUES

DU GROUPE ROULLIER

Contribution à l'économie circulaire : intégration de matière recyclée au cœur de la stratégie plasturgie - Des emballages certifiés durables pour Pâtisseries Gourmandes - Développement de la gamme EASYBIO pour Florendi.

source : DPEF 2019 p.25 et 26

TRAVAILLER AVEC LES TERRITOIRES ET LES COMMUNAUTÉS LOCALES

04.10

PRATIQUES

DU GROUPE ROULLIER

Des investissements sur le territoire : Pâtisseries Gourmandes s'investit sur son territoire et privilégie l'approvisionnement local - Le Groupe renforce ses partenariats avec des écoles et associations locales - Un programme de sucre durable labellisé par l'ONU mis en place par TIMAC AGRO Italia - Mise en place et suivi d'un code de bonnes pratiques pour une agriculture durable dans les zones vulnérables par TIMAC AGRO.

source : DPEF 2019 p.44, 45 et 47

Le terme « communauté » renvoie à la zone géographique où se situe une implantation résidentielle ou toute autre implantation humaine, à proximité physique des sites de l'organisation ou dans les zones d'impact de l'organisation.

Il convient que toutes les actions élargissent les opportunités offertes aux citoyens, par exemple en augmentant les achats locaux et en s'appuyant sur des ressources locales de manière à soutenir le développement local.

Nos ambitions

pour l'ensemble de nos achats :

Privilégier les fournisseurs locaux de produits ou services et contribuer à leur développement. Contribuer au développement des communautés locales et des territoires avec nos fournisseurs.



17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE





NOTRE CODE DE CONDUITE

vis-à-vis de nos fournisseurs



Nourrir la terre et les hommes de manière durable
ne se limite pas à fournir des produits plus
vertueux pour l'environnement.

**CECI EXIGE ÉGALEMENT QUE
NOS PRATIQUES PROFESSIONNELLES
CONTRIBUENT À ÉTABLIR ET CONSOLIDER
DES RELATIONS DE CONFIANCE
AVEC NOS FOURNISSEURS.**

L'impartialité

Sélection des fournisseurs dans le cadre de consultations sur des critères identiques et non subjectifs. L'acheteur s'engage à ne pas intervenir dans le cadre de dossiers où son intérêt personnel ou financier est engagé.

Intégrité

« L'intégrité engendre la crédibilité »
Wayne Cheng

Neutralité

Toute forme de discrimination doit être proscrite, qu'elle soit de nature sociale, religieuse, sexuelle, ethnique ou politique.

**Respect du travail
accompli par chacun**

Dans un esprit constructif, tenir les engagements pris et pour cela bien connaître les limites de nos capacités afin d'éviter de promettre ce que nous ne pourrions pas tenir.

La confidentialité

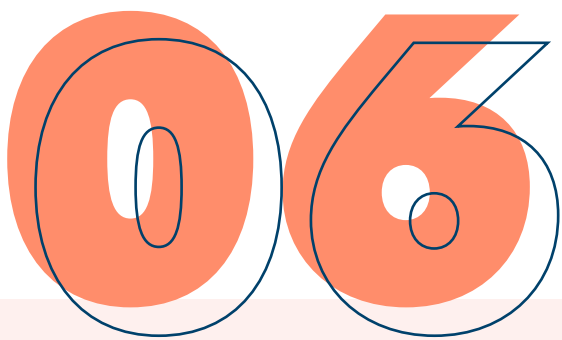
Respecter la confidentialité des informations en sa possession, c'est-à-dire ne pas divulguer à des tiers ou à des personnes employées au sein de l'entreprise qui ne sont pas habilitées à en avoir connaissance, les informations professionnelles confidentielles auxquelles ils ont accès. Ce niveau de confidentialité peut être validé par la hiérarchie.

Politesse

Être courtois facilite les rapports sociaux en permettant d'avoir des échanges respectueux et équilibrés.

Respect des us et coutumes locales

Avoir conscience des différences culturelles de chaque pays et société afin de mener à bien la relation entre les parties.



NOTRE PROCÉDURE D'ACHATS DURABLES

Notre procédure d'achats durables repose sur 6 étapes durant lesquelles la participation du binôme acheteur-client interne est un facteur clé de réussite.

Le suivi de cette procédure concourt à l'atteinte des objectifs fixés dans notre Politique Achats Responsables : contribuer à la performance globale du Groupe et de ses filiales en créant de la valeur durable, construire des relations équilibrées avec nos fournisseurs et développer des partenariats innovants.

IDENTIFIER LE BESOIN

Phase initiale de la procédure, l'identification du besoin est une étape clé. Elle doit permettre d'appréhender le besoin dans son ensemble, d'en comprendre les objectifs et la finalité dans une approche de développement durable afin d'assurer la réussite de l'achat.

- Recueillir l'expression du besoin (spécifications techniques/fonctionnelles, qualité, périmètre, délais de livraisons, objectifs, qualité et coût).
- Challenger le besoin (comprendre les points clés de l'expression du besoin).
- Evaluer les risques et opportunités de la responsabilité sociétale (emploi de personnes en situation de handicap, utilisation MP à risques, achat local).

RÉDIGER LE CAHIER DES CHARGES

Sur la base du besoin défini et en échange avec le client interne, nous rédigeons le cahier des charges. Il est important de veiller à une rédaction précise et exhaustive, afin que le processus d'appel d'offres soit fluide et efficace.

- Définir nos attentes (techniques, qualité, délais, critères RSE).
- Préciser les contacts des parties prenantes et être à l'écoute des besoins réels.
- Intégrer le timing et les délais.
- Définir les critères de sélection durables.

SOURCER

Étape charnière de la procédure, le sourcing est une réelle démarche de recherche, de comparaison et d'identification du panel de fournisseurs à consulter. Nous définirons également lors de cette étape les règles de la consultation.

- Analyser le marché (données macroéconomiques)
- Rechercher les fournisseurs potentiels et les préqualifier :
 - Place sur le marché
 - Analyse des risques (taux de dépendance, défaillance, abus de position dominante...)
 - Vérification de la capacité à répondre au besoin
 - Intégration des fournisseurs locaux
 - Solliciter des entreprises du secteur adapté lorsque le segment d'achat s'y prête
- Sélectionner le panel de fournisseurs à consulter :
 - Consulter au moins 3 fournisseurs
 - Intégrer des structures de taille différente (PME, ETI, grands groupes)
 - Favoriser la territorialité

CONDUIRE L'APPEL D'OFFRES

À cette étape nous lançons la consultation et analysons les offres reçues sur la base des critères communiqués lors des phases précédentes et négocions avec les fournisseurs dans un esprit gagnant-gagnant.

- Envoyer le cahier des charges aux fournisseurs identifiés lors de la phase de sourcing.
- Analyser les offres sur base des critères définis et communiqués aux fournisseurs.
- Rencontrer les fournisseurs et négocier.
- Intégrer autant que possible l'analyse en coût global (TCO) et cycle de vie produit. (Attention à ne pas raisonner uniquement en prix facial).
- Appliquer les principes d'impartialité et neutralité auprès des fournisseurs.
- Privilégier les fournisseurs qui pourront proposer des solutions alternatives, back up, innovantes et durables.
- Communiquer auprès des fournisseurs retenus et non sélectionnés à l'issue de l'appel d'offres.

FORMALISER LE CONTRAT

Le contrat régit la vie de la relation contractuelle et précise les engagements de chacune des parties.

- Reprendre l'ensemble des termes de la négociation et préciser les objectifs et résultats attendus.
- Solliciter le service juridique pour conseil et validation.
- Définir les modalités d'évaluation (reporting, exigences qualité, pénalités).

CONSTRUIRE ET ENTRETENIR UNE RELATION DURABLE

Durant toute la vie du contrat il est primordial d'échanger avec nos fournisseurs sur les critères de réussite, les points à améliorer et la réalisation des objectifs afin de perfectionner nos procédures et de collecter de nouvelles idées pour des résultats plus responsables.

- S'assurer du respect de nos engagements mutuels durant toute la vie du contrat.
- Assurer une communication transparente auprès du fournisseur.
- Evaluer les fournisseurs sur la base des modalités définies au contrat.
- Anticiper et prévenir la défaillance du fournisseur.
- Encourager les initiatives conjointes.
- Anticiper la fin de contrat (préavis, lancement d'un Appel d'Offres).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter votre équipe Achats



www.roullier.com

GROWING
Together